

Une réforme territoriale sans bases scientifiques et intellectuelles. Quelles forces de ces territoires à l'échelle européenne ?

Colloque du CRESAT (UHA) et de la Revue
Géographique de l'Est
Université de Haute-Alsace à Mulhouse
6 septembre 2019

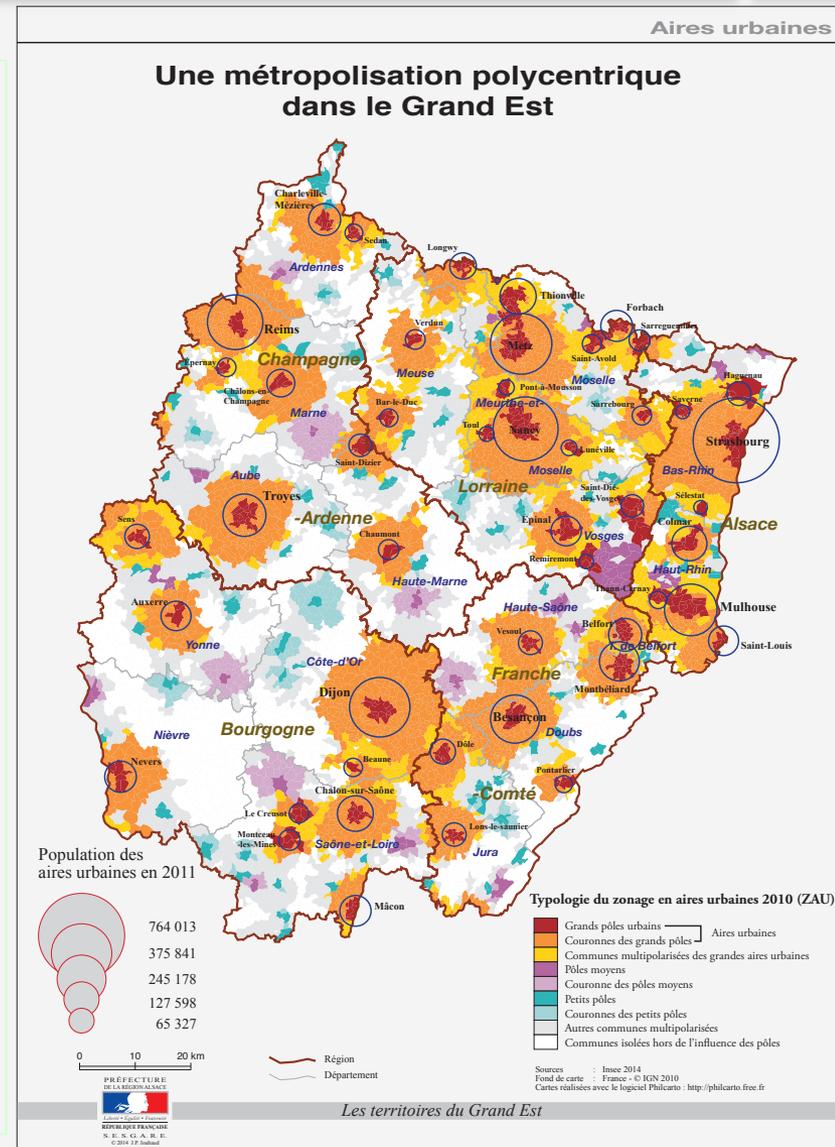
Jean-Patrick JOUHAUD
Géographe-Cartographe
Association de Prospective Rhénane (APR)

Une pratique des travaux collaboratifs interrégionaux au sein de l'État

- Depuis la création de la DATAR, succession d'études prospectives associant de multiples acteurs
 - Services de l'État, collectivités
 - OREAM (Organisations régionales d'études et d'aménagement d'aires métropolitaines)
 - SESGAR à partir de 1984 (Services d'études des Secrétariats généraux aux affaires régionales)
 - Agences d'urbanismes (Fédération nationale des agences d'urbanisme), universitaires, etc...
- Mission Métropoles (novembre 2010)
 - Loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) promulguée le 27/01/2014
 - 13 Métropoles au 01/01/2015, dont Paris, Lyon et Marseille avec statut particulier
 - 22 Métropoles depuis janvier 2018
 - Un véritable travail collaboratif pour les 13 premières Métropoles
 - <https://cget.gouv.fr/territoires/metropoles>

Une pratique des travaux collaboratifs interrégionaux au sein de l'État

- Depuis 1990, travaux sous financements DATAR, DIACT, DATAR, CGET créé en mars 2014 (Grandes Régions)
 - Grands chantiers
 - MIIAT (mission interministérielle et interrégionale d'aménagement du territoire)
 - MEDCIE (mission d'étude et de développement des coopérations interrégionales et européennes)
- Grand Est = 5 régions
 - Deux services d'études étayés issus des OREAM avec une pratique du pilotage d'études et de production en régie



Contexte de la réforme territoriale

- Une décision un dimanche soir le 1^{er} juin 2014 à l'Élysée
 - 14 régions dont Alsace, Lorraine
 - Suppression, puis non, des départements en 2020 mais avec réduction de leurs compétences
- Vers la mise en œuvre de la démarche
 - Réforme sensée dégager des économies
 - Être plus compétitives à l'échelle européenne
 - <https://www.franceinter.fr/emissions/secrets-d-info/secrets-d-info-14-juillet-2019>



Contexte de la réforme territoriale

- De juin à juillet, nombreuses tergiversations
 - Et pour causes... Jeux multiples des acteurs politiques de tous bords
 - Une carte de 14 à 13 régions
 - Une Alsace-Lorraine complétée par Champagne-Ardenne
- Une réforme sans fondements scientifiques et intellectuels, malgré les moyens à disposition de l'État
 - CGET (ex DATAR), INSEE, Universitaires
 - Personnalités...
- Une réforme n'osant pas s'affranchir de limites territoriales
 - Départements 1790
 - Régions

Contexte de la réforme territoriale dans le Grand Est

- Premiers éléments de diagnostic en Alsace (mai-juin 2014)
 - Alsace, Lorraine
 - Alsace, Lorraine, Territoire de Belfort
 - Puis périmètre ACAL, et in fine Grand Est (petit Est)
- Vers la mise en œuvre de la démarche
 - Automne 2014 : souhait partagé d'engager
 - Un diagnostic commun entre les 3 Sesar du futur Grand Est
 - Un diagnostic en régie = autonomie, efficacité et limitation des intérêts de service souvent lourds à gérer
 - Des réflexions sur l'avenir des études dans le futur périmètre
 - Projet de diagnostic validé par les Préfets et les SGAR en janvier 2015
- Mise au point d'une méthodologie

Le diagnostic de la région ACAL

- Introduction
- Situation démographique
- Situation économique
- Emploi-chômage
- Conditions de vie
- Composantes environnementales
- Attractivité et qualification supérieure du territoire
- Organisation territoriale et administrative
- Situation financières des régions et des départements (2011-2013)
- Politiques publiques
- Le réseau des chambres consulaires
- Conclusion : les principaux enjeux
- Annexes incluant notamment une synthèse des DRAAF et un encart sur le droit local



PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE
PRÉFET DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE
PRÉFET DE LA RÉGION LORRAINE

Diagnostic de la région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine (ACAL)



Juillet 2015

Document élaboré par les services d'études des SGAR Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine

Le diagnostic : Démographie

- Des évolutions contrastées
- Un ralentissement de la population active

1.1 - Des évolutions démographiques contrastées

La nouvelle région rassemble 5,5 millions d'habitants, soit à peu près autant que Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon réunis, la région de Rome (Lazio), la Finlande ou le Danemark. L'ACAL représente ainsi 8,7% de la population et 10,6% de la surface de la Métropole ce qui la place respectivement aux 6^e et 4^e rang des régions françaises. Avec une densité de 96,5 hab./km², l'ACAL se situe sous la moyenne métropolitaine ou de l'Union européenne (117 hab./km²), mais elle est proche de la France de province. Elle figure au 8^e rang des régions, précédant notamment les regroupements de Rhône-Alpes et Auvergne, et ceux de Bourgogne et Franche-Comté.

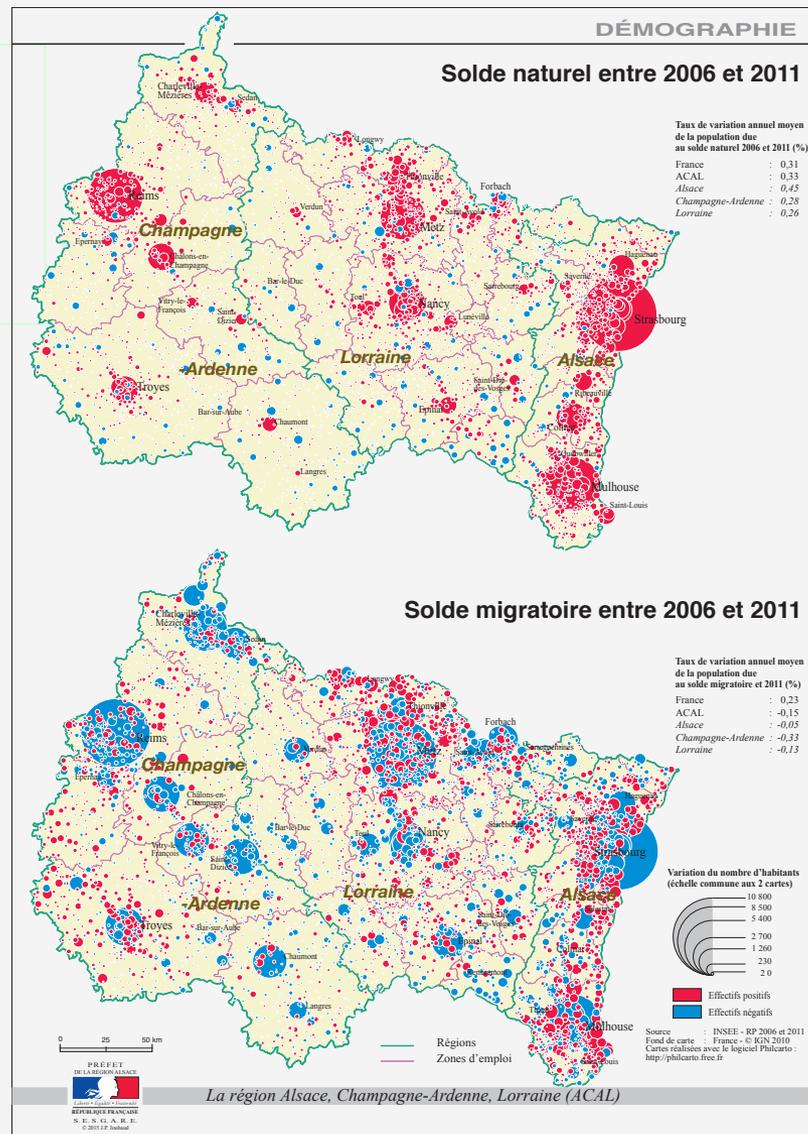
Démographie (1)

Territoire	Population				Taux d'évolution annuel moyen de la population en %	
	Population estimée au 01/01/2013	Surfaces	Densité de population 2013	Poids métropolitain de la population en 2013	Entre 1999 et 2013	Entre 2006 et 2013
Alsace	1 861 020	8 280	224	2,90	0,51	0,4
Champagne-Ardenne	1 333 497	25 606	52,1	2,10	-0,05	-0,04
Lorraine	2 350 657	23 547	99,8	3,69	0,12	0,13
Région ACAL	5 545 174	57 433	96,5	8,69	0,21	0,18
France de province	51 681 245	531 929	97,2	81,2	0,59	0,54
France métropolitaine	63 659 608	543 941	117,0	100,00	0,60	0,54

Source : Insee, RP et estimations de population

L'évolution de la population au cours de la décennie écoulée montre un infléchissement de la croissance de ces territoires par rapport à la tendance métropolitaine. Avec une croissance de 0,21% par an, l'ACAL présente une évolution démographique bien inférieure à celle de la métropole (0,6% au cours de cette période), même si l'Alsace s'en approche (+0,51%).

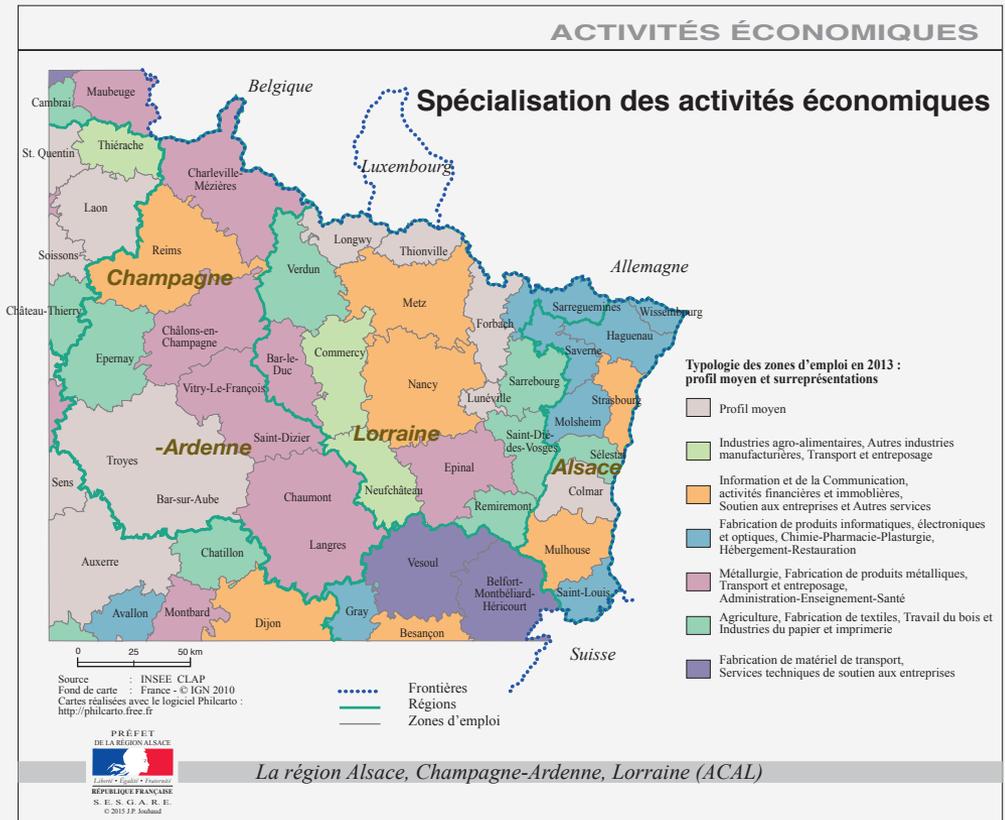
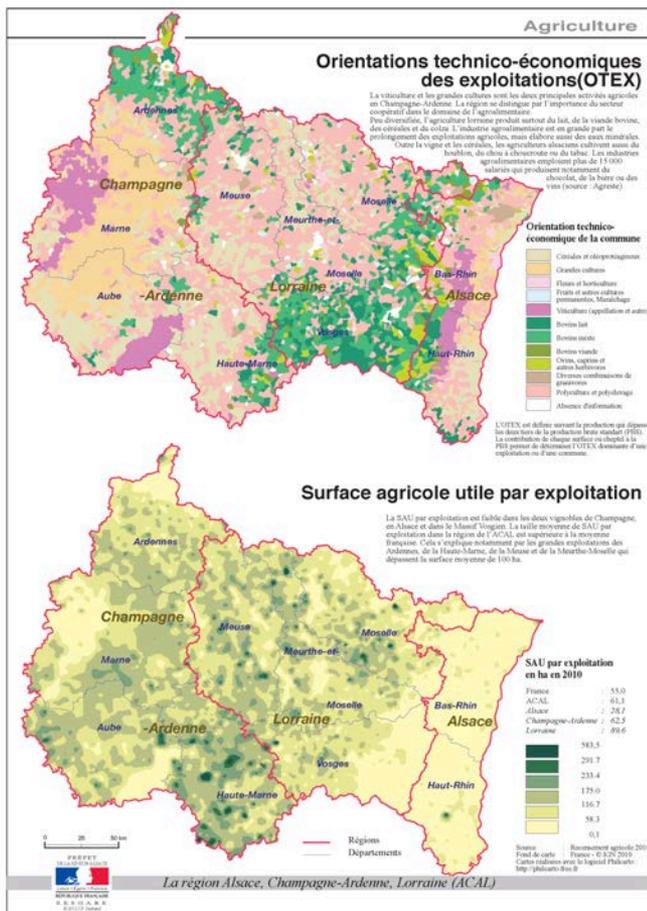
Cette tendance est particulièrement prononcée entre 2006 et 2011 avec un taux de variation annuel moyen se situant à 0,18% l'an, le curseur de l'évolution métropolitaine étant de +0,52%.



Le diagnostic : économie

- Une croissance du PIB en retrait
- Une grande région agricole diversifiée

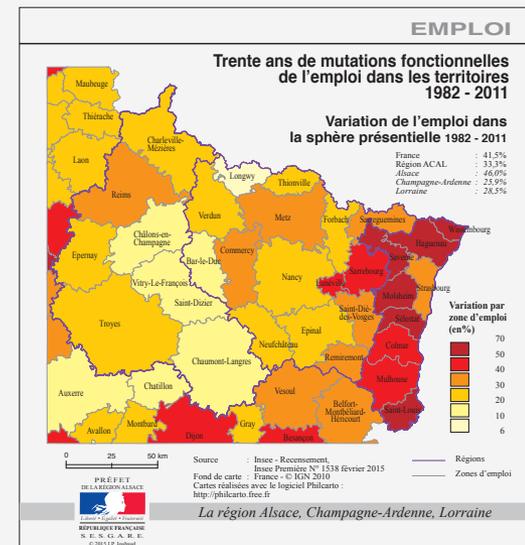
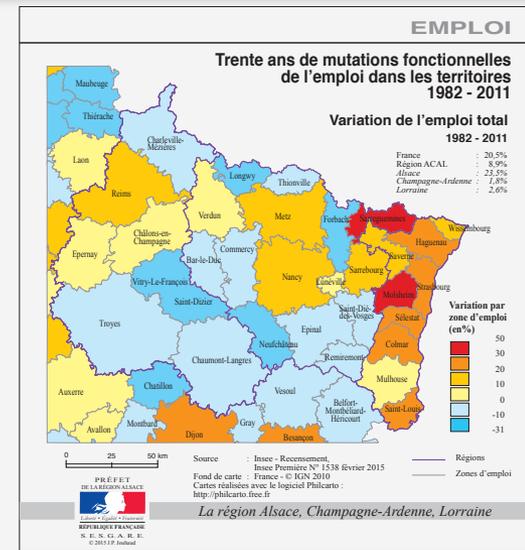
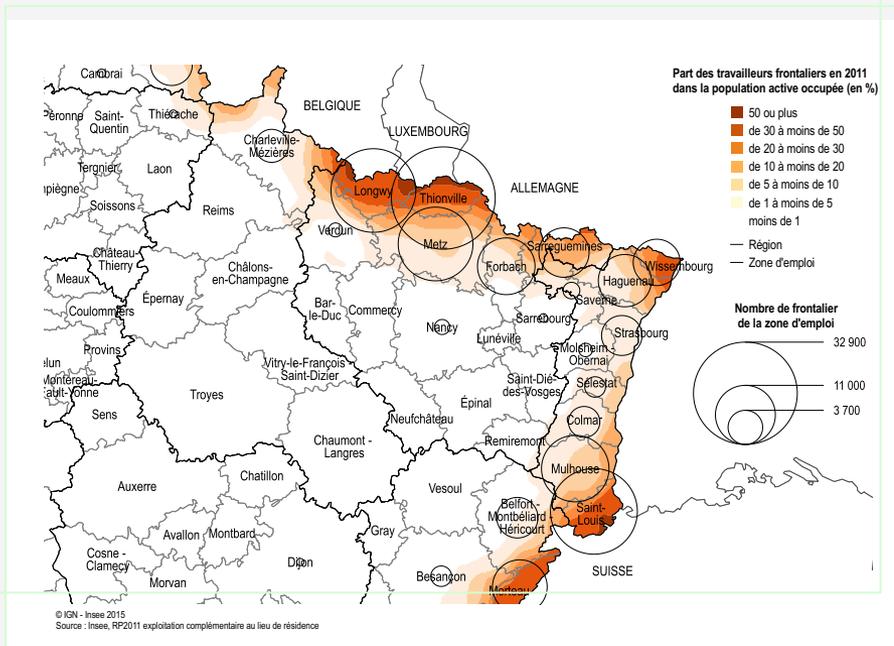
- Les activités définissent sept territoires



- Une région exportatrice
- Tassement des créations et augmentation des défaillances d'entreprises

Le diagnostic : emploi-chômage

- Mutations fonctionnelles de l'emploi
- Recul de l'emploi industriel faiblement compensé
- L'emploi frontalier
- La croissance du chômage



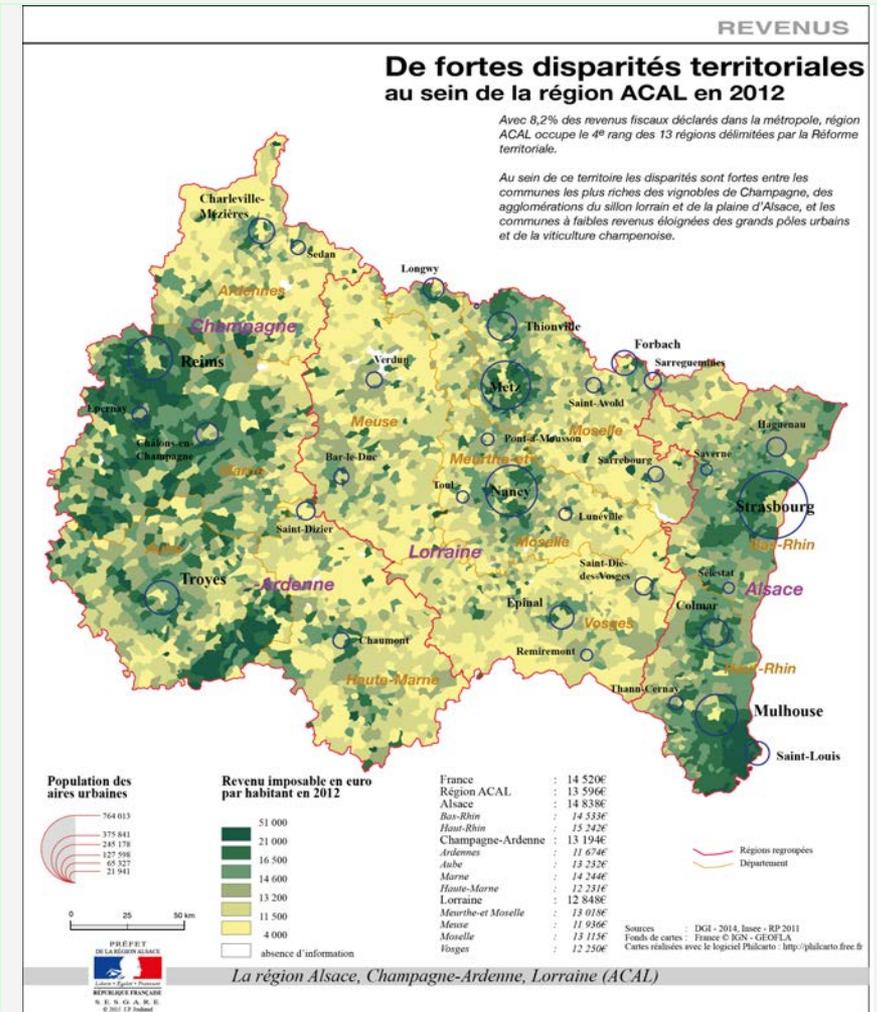
Le diagnostic : Conditions de vie

Formation

Effectifs du 2ème degré des nouvelles régions 2014	
Source données DEPP - Calculs SESGAR Lorraine	
Académies des nouvelles régions	Poids /Fr. Métrop. %
Paris-Versailles-Créteil	19,6
Clermont-Ferrand-Lyon-Grenoble	10,3
Lille-Amiens	10,2
Toulouse-Montpellier	8,5
Bordeaux-Limoges-Poitiers	8,5
Nancy-Metz-Reims-Strasbourg	8,5
Aix-Marseille-Nice	7,7
Nantes	5,9
Rouen-Caen	5,3
Rennes	5,2
Dijon-Besançon	4,2
Orléans-Tours	3,9
Corse	0,4

- Santé
- Logement

Revenus et pauvreté



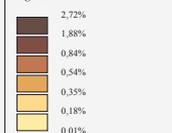
Le diagnostic : Attractivité et qualification supérieure du territoire 1/2

■ ESRI

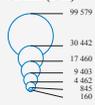
Poids régional des chercheurs publics et privés en 2011

Malgré une présence marquée de la recherche publique en Alsace et en Lorraine, les trois régions ne rassemblent que 5,8% des chercheurs (publics et privés) de la métropole (hors Île-de-France), alors qu'elle regroupe 8,7% des emplois de la France de Province. Cette représentation caractérise un déficit de la recherche en entreprises fortement concentrée dans l'agglomération parisienne. À l'est de la région, les effectifs de chercheurs sont particulièrement élevés dans les régions du sud de l'Allemagne (Karlsruhe, Stuttgart, München).

Part des chercheurs dans l'emploi régional en 2011

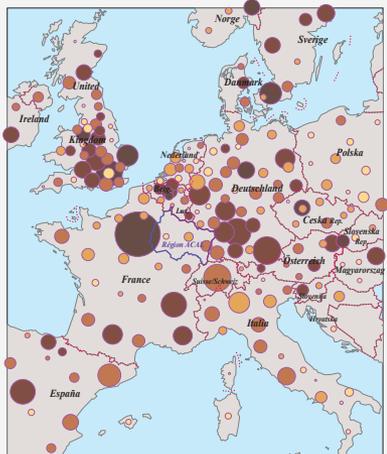


Effectif de chercheurs en ETP (2011)



Source: EUROSTAT - 2013
Absence d'information pour les Länder de Nordrhénanie et Westphalie en Belgique

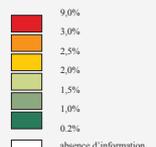
SCIENCE ET TECHNOLOGIE



Poids régional du financement de la recherche publique et privée en 2011

La plupart des pays et des régions de l'UE sont encore éloignés de l'objectif d'augmenter les dépenses de R&D à concurrence de 3% du PIB prévu par l'UE pour 2010. Seules la Suède, la Finlande et le Danemark dépassent ce seuil au niveau national. Avec moins de 1,5% du PIB, les dépenses intérieures de R&D des régions de l'ACAL sont en deçà de la moyenne nationale (2,2%), et de la moyenne des pays de l'Union Européenne (2,2%). Dans ce domaine, l'ACAL se situe au contact de régions allemandes qui atteignent ou dépassent les 3% du PIB (6,3% pour la région de Stuttgart). C'est également le cas de l'Île-de-France et de la Suisse.

Part de la recherche publique et privée dans le PIB en 2011



Volume affecté à la recherche en millions d'euros (2011)



Source: EUROSTAT - 2013

Absence d'information pour les Länder de Nordrhénanie et Westphalie en Belgique

Fond de carte: © SGARE Alsace

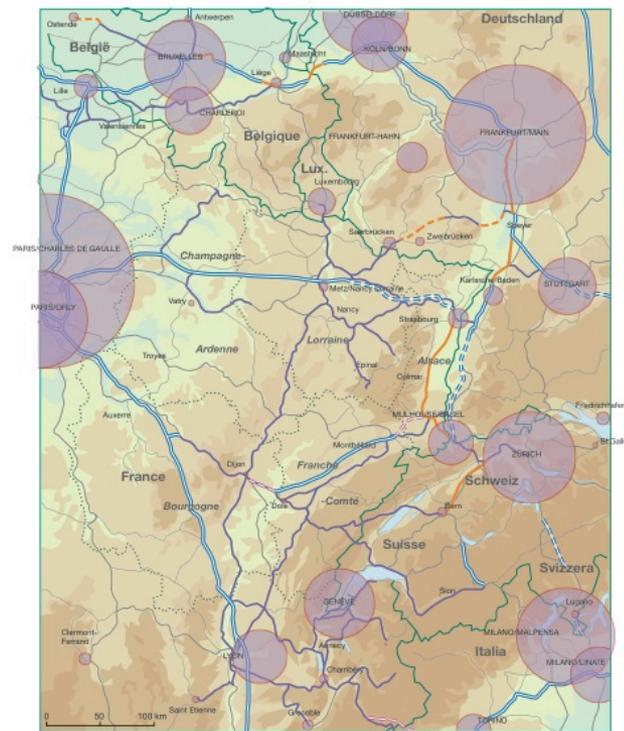
Cartes réalisées avec le logiciel Phlkarto: <http://perso.club-internet.fr/phlgeo>

La région ACAL dans son contexte européen

■ Accessibilité

TRANSPORTS

Aéroports (2013) et réseaux ferroviaires (2014)

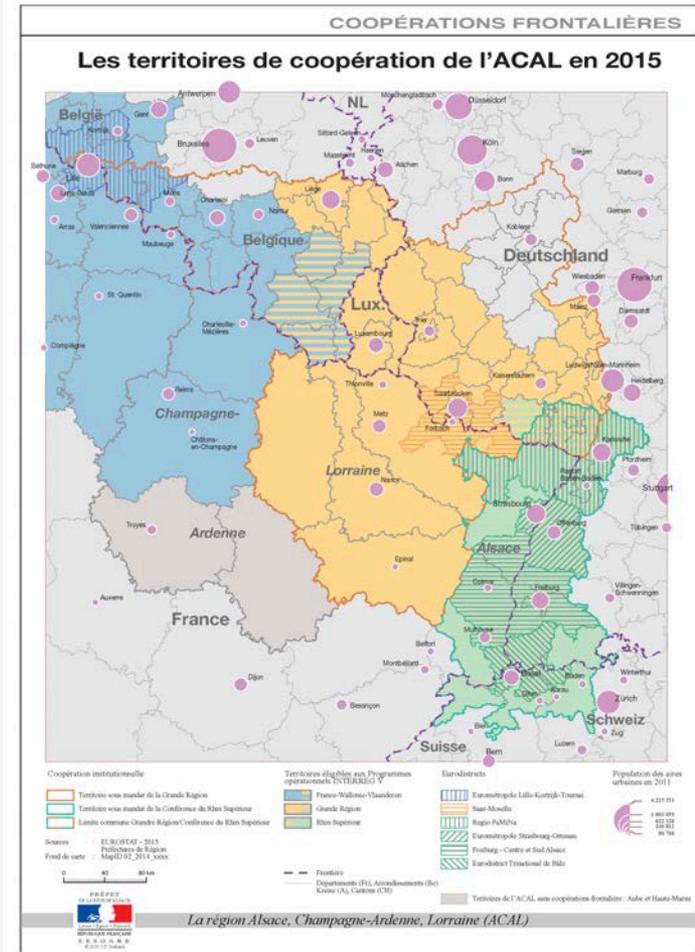
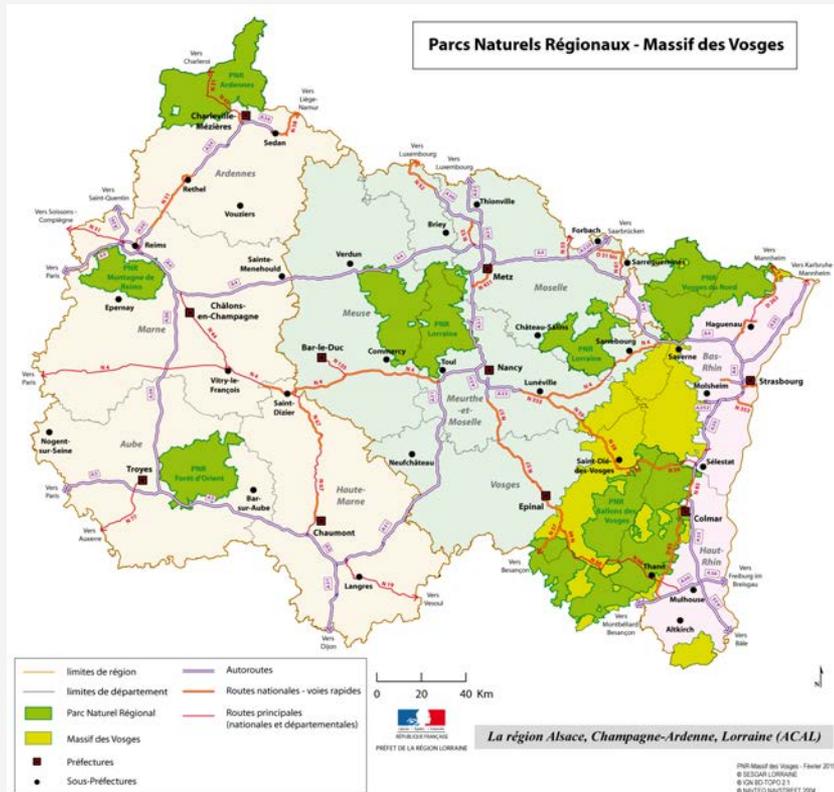


■ Culture et patrimoine : des richesses à valoriser

Le diagnostic : Organisation territoriale et administrative

- Paysage intercommunal et administratif
- Aménagement du territoire
- Animation territoriale
- Structuration du territoire

- Environnement transfrontalier
- Coopérations institutionnelles



Le diagnostic : parties 8, 9 & 10, conclusion

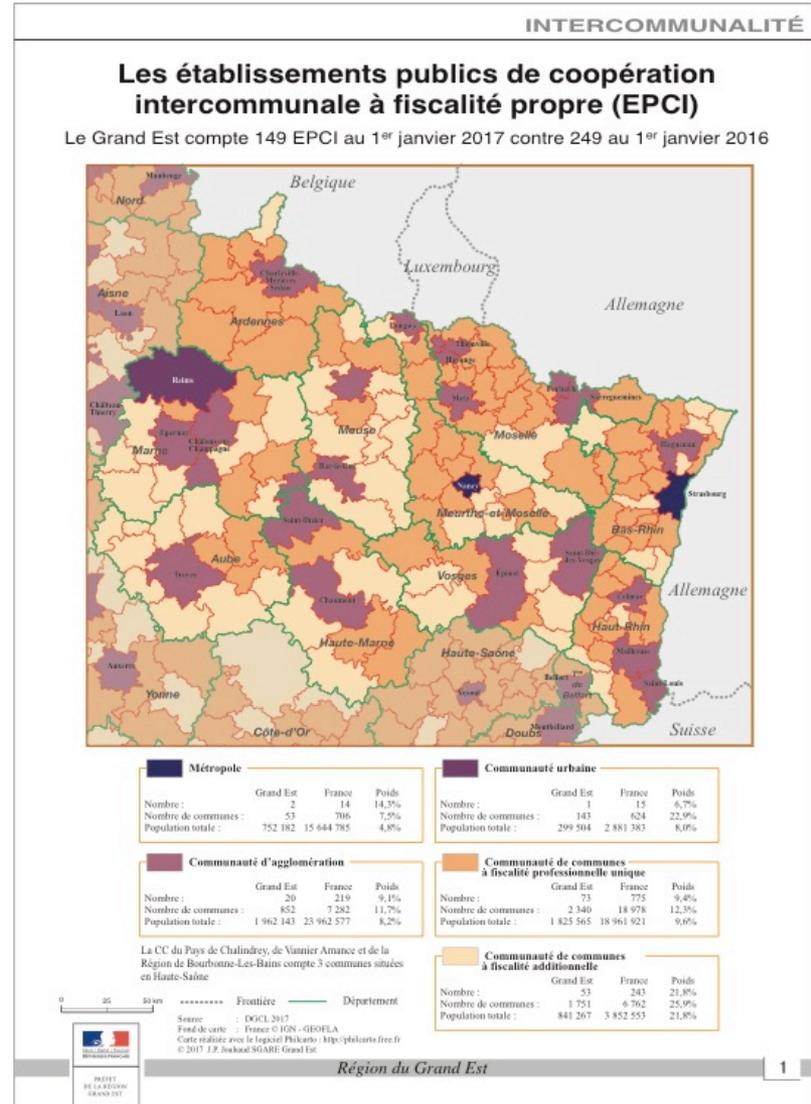
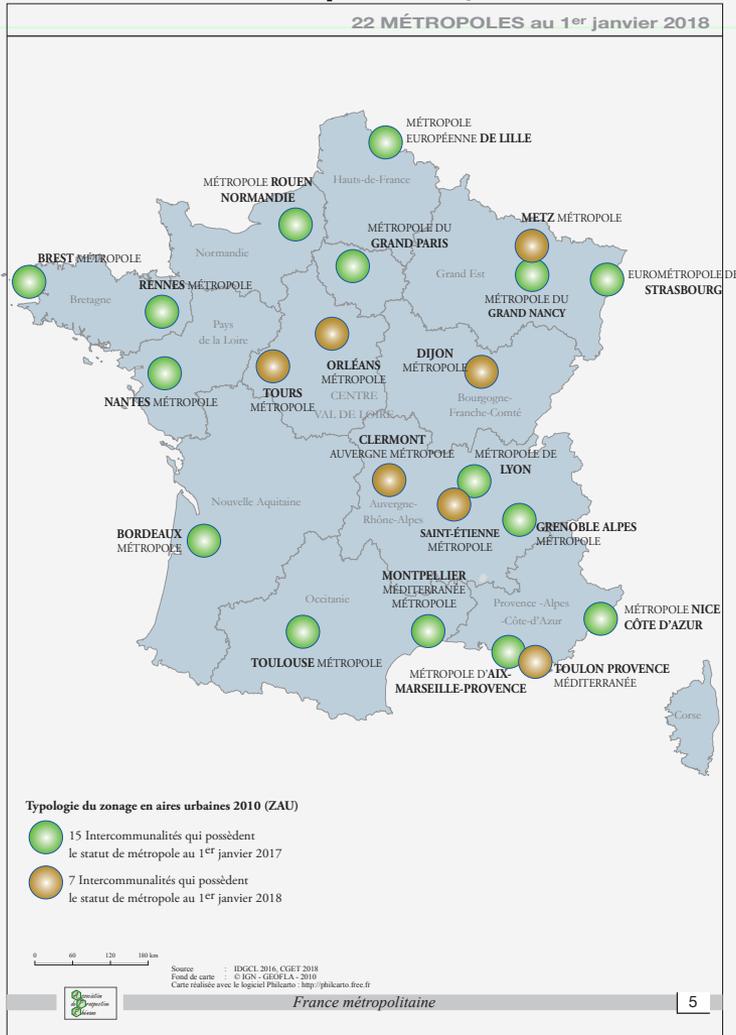
- Situation financières des régions et départements
- Politiques publiques
 - Politiques communes
 - Politiques spécifiques aux territoires
- Le réseau des chambres consulaires
 - Organisation dans chaque région
 - Points de vigilance
- Les principaux enjeux de l'ACAL
- Utilité du document énoncée par le Préfet préfigurateur en CAIR (13/10/2015)
 - Base pour la mise en œuvre de la **stratégie de l'État**
 - Séminaire de travail inter service le 13 octobre 2015
 - <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/Documents-publications/Publications-et-etudes/Etudes-et-cartes>

La Réforme territoriale : Loi NOTRe

- Nouvelle Organisation territoriale de la République (07/08/2015)
- 3^e volet de la réforme des territoires
 - Suite à modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
 - A la loi relative à la délimitation des régions
 - Nouvelles compétences aux régions
 - Redéfinition des compétences de chaque collectivité
- Révision des schémas départementaux de coopération intercommunale : le Grand Est compte 149 EPCI au 1^{er} janvier 2017 contre 249 au 1^{er} janvier 2016

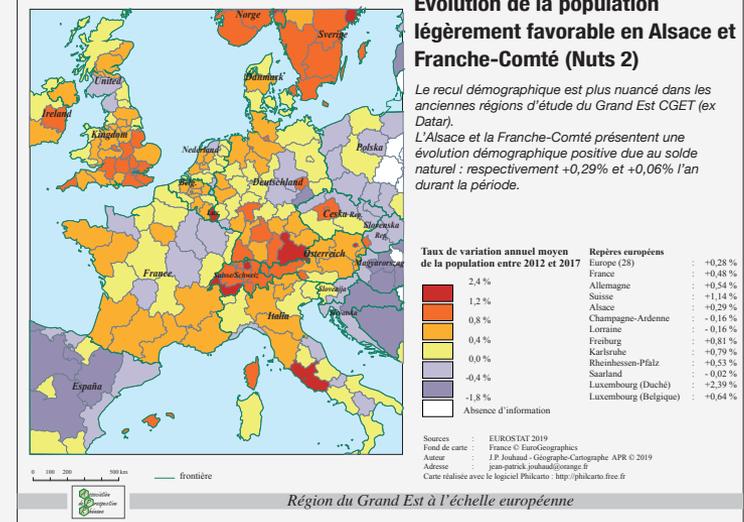
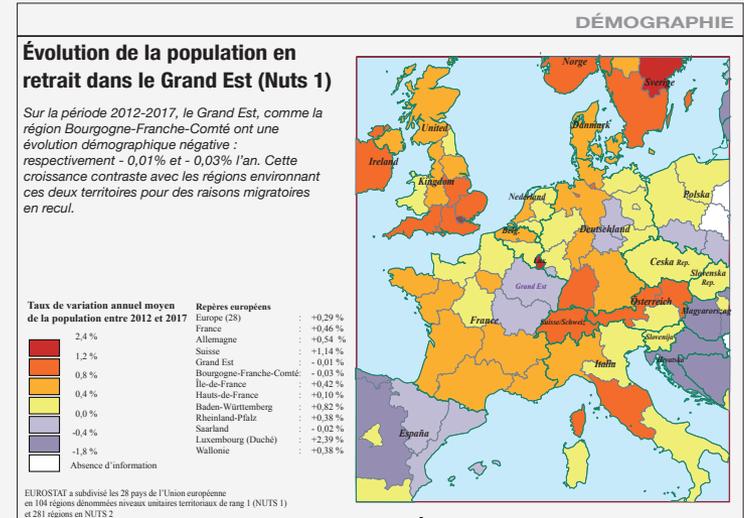
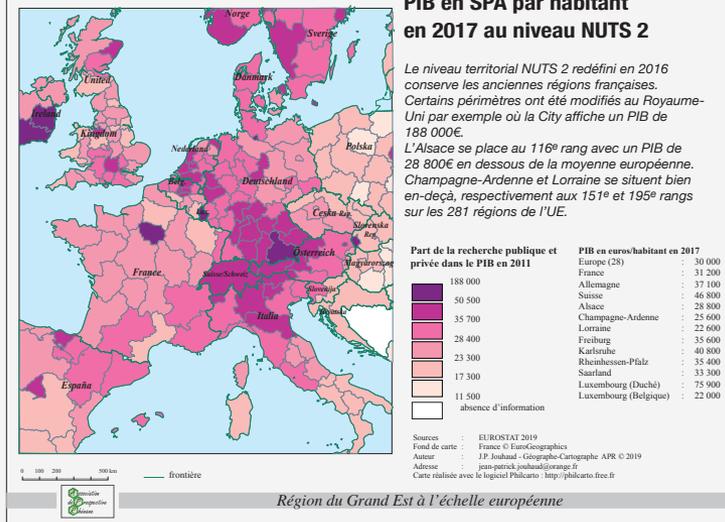
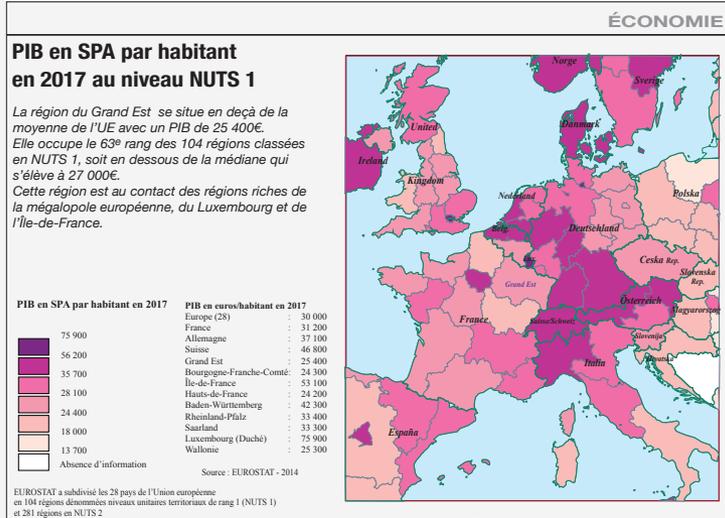
La Réforme territoriale : Et maintenant

Des Métropoles, des EPCI



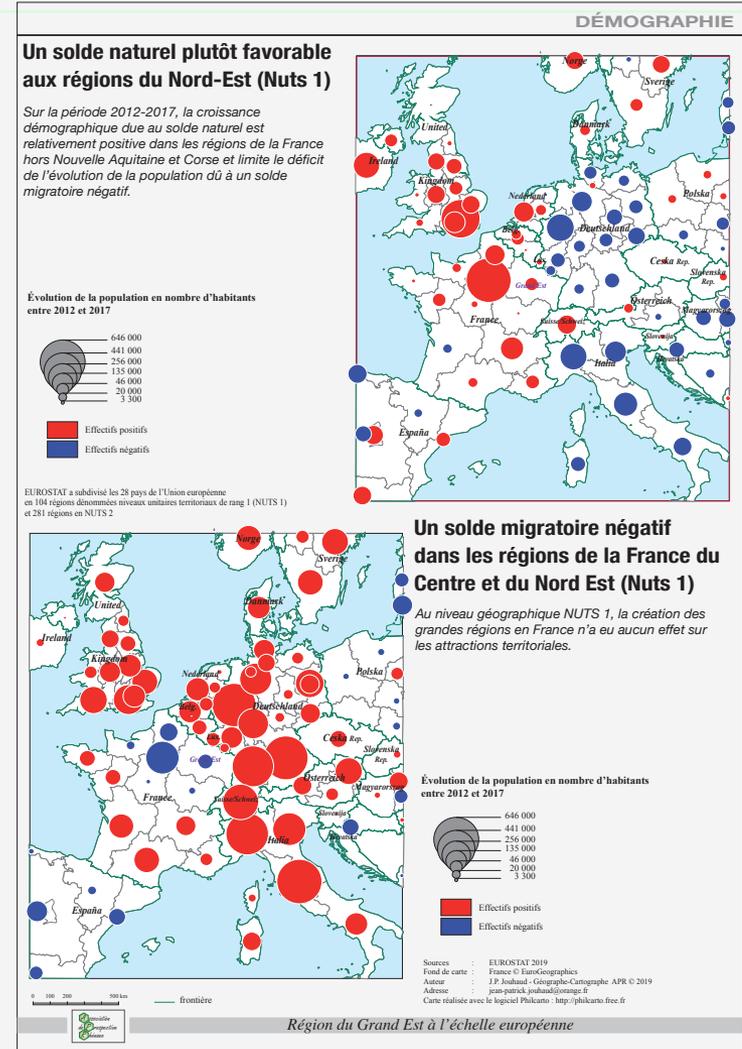
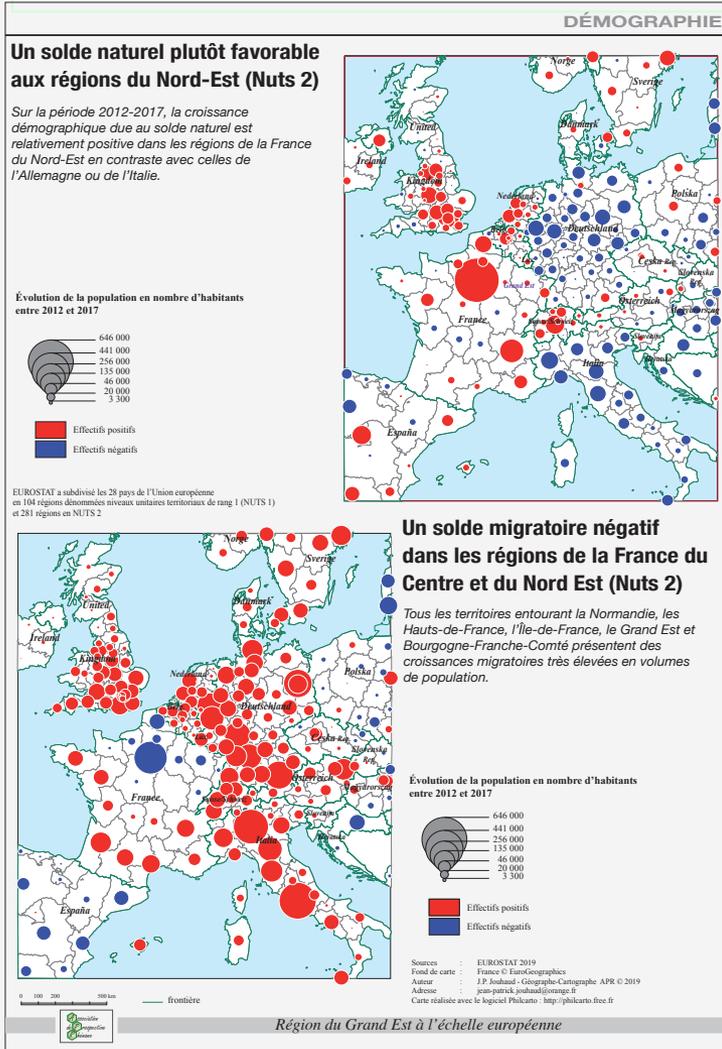
La Réforme territoriale : Et maintenant

■ A l'échelle européenne ? Les 13 régions en NUTS 1 plus fortes ?



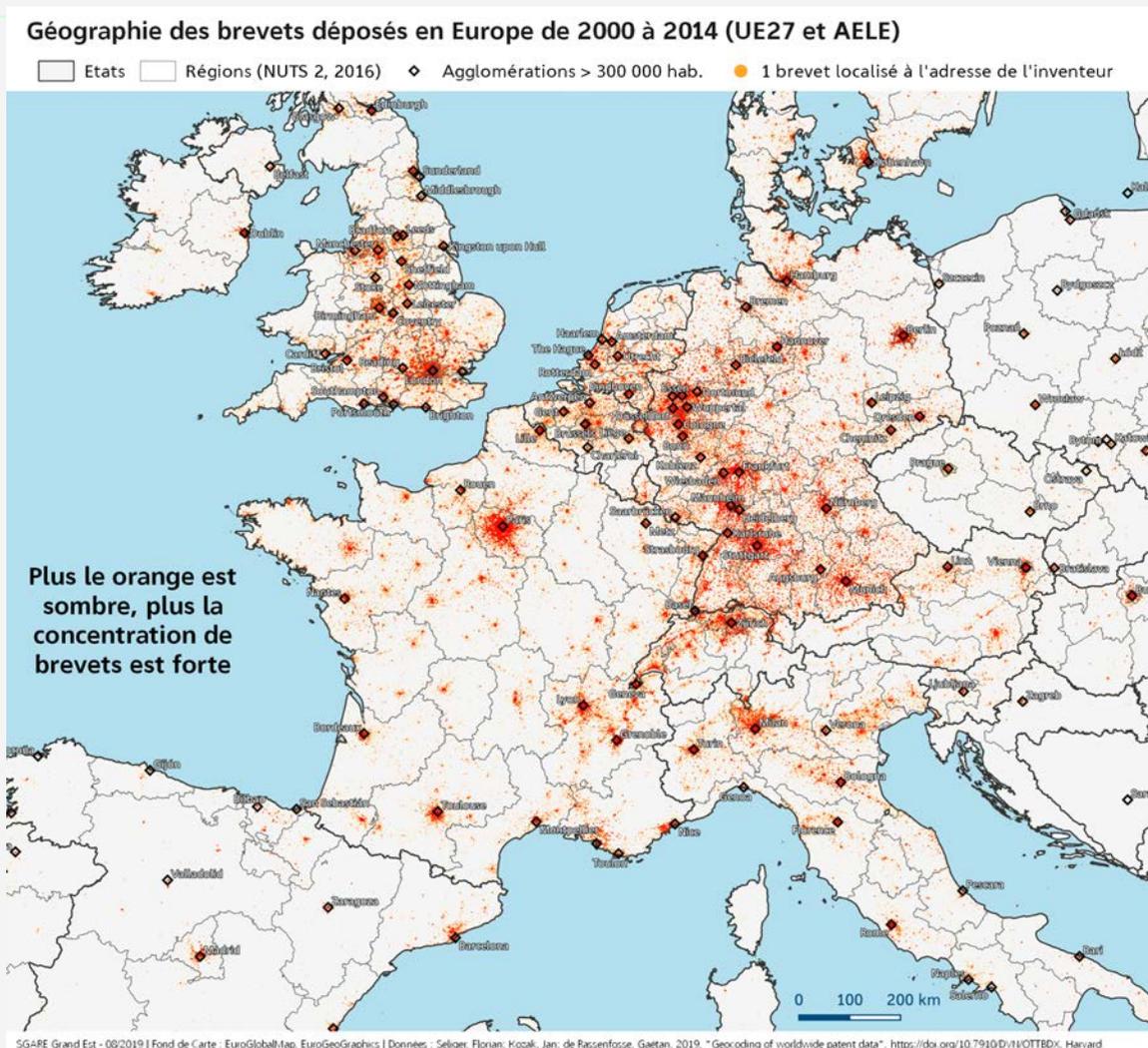
La Réforme territoriale : Et maintenant

- A l'échelle européenne ? Les 13 régions en NUTS 1 plus fortes ?



La Réforme territoriale : Et maintenant

- A l'échelle européenne ? Une recherche ancrée dans la Mégalopole

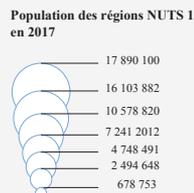
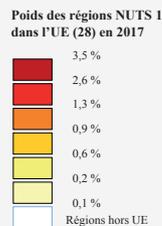
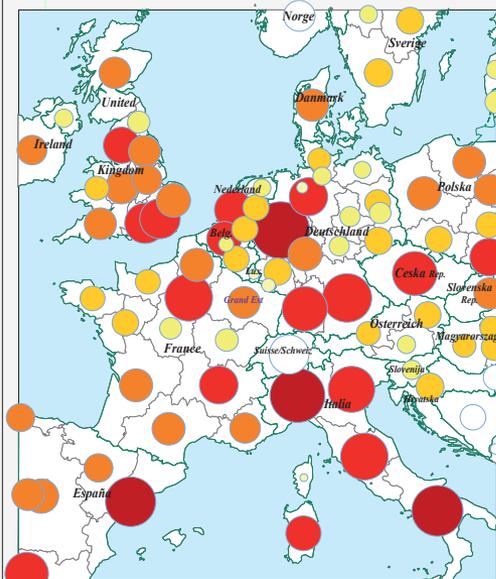


La taille des régions n'est pas un critère justifiant la réforme territoriale de 2014

DÉMOGRAPHIE

Un poids démographique du Grand Est à relativiser (Nuts 1)

En rassemblant 5,5 millions d'habitants, le Grand Est représente 1,1% des régions de l'Union européennes



EUROSTAT a subdivisé les 28 pays de l'Union européenne en 104 régions dénommées niveaux unitaires territoriaux de rang 1 (NUTS 1) et 281 régions en NUTS 2

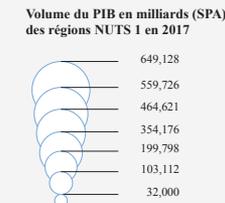
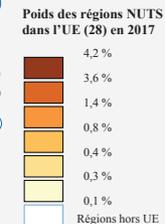
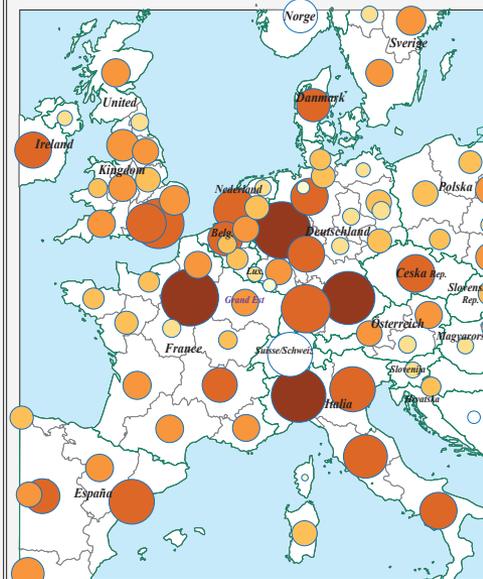
Sources : EUROSTAT 2019
Fond de carte : France © EuroGeographics
Auteur : J.P. Jouhaud - Géographe-Cartographe APR © 2019
Adresse : jean-patrick.jouhaud@orange.fr
Carte réalisée avec le logiciel Philcarto : <http://philcarto.free.fr>

Région du Grand Est à l'échelle européenne

ÉCONOMIE

Un volume de PIB du Grand Est à relativiser (Nuts 1)

En rassemblant 141 milliards d'euros en standard de pouvoir d'achat (SPA) en 2017, le Grand Est représente 0,9% du volume des régions de l'Union européennes. Le PIB par habitant du Luxembourg est de 76 000€ (600 000 habitants), celui de Hambourg s'élève à 60 600€ (1,8 million d'habitants) et celui du Grand est à 25 400€ (5,5 millions d'habitants).



EUROSTAT a subdivisé les 28 pays de l'Union européenne en 104 régions dénommées niveaux unitaires territoriaux de rang 1 (NUTS 1) et 281 régions en NUTS 2

Sources : EUROSTAT 2019
Fond de carte : France © EuroGeographics
Auteur : J.P. Jouhaud - Géographe-Cartographe APR © 2019
Adresse : jean-patrick.jouhaud@orange.fr
Carte réalisée avec le logiciel Philcarto : <http://philcarto.free.fr>

Région du Grand Est à l'échelle européenne

Merci de votre attention